



Santo Cèio

gazette

Petit journal de Sainte-Cécile-les-Vignes / Internet : www.sainte-cecile.org

Le Mot du Maire

L'actualité...



À l'honneur : DENYS CROZET, 55 ans
au service de son village.



Félicitations à GÉRARD DEBEAUVAIS,
présent pour les plus démunis



L'information municipale
en direct

Mes chers Concitoyens,

Les vacances d'hiver viennent de se terminer et si certains ont eu la chance de partir aux sports d'hiver, pour beaucoup, les vacances se sont déroulées à Sainte Cécile. Mais nos petits ont quand même pu voir la neige. L'accueil de loisirs et le club ados ont en effet, chacun à leur tour, profité de la neige tombée au Ventoux. Bataille de boules de neige, apprentissage du ski, ces journées ont été riches en émotions pour les enfants.

Mais revenons sur la terre ferme de nos vignes, le printemps arrive et nous allons retrouver les cours, places et ruelles et je voudrais attirer votre attention sur deux sujets qui me tiennent à cœur :
- tout d'abord le non respect grandissant sur le tri sélectif et le dépôt sauvage d'ordures. De plus en plus de sacs sont refusés car mal triés et on ne compte plus les dépôts sauvages un peu partout dans le village, ce qui oblige les employés

communaux ou intercommunaux à faire des rondes de ramassages supplémentaires et donc un coût supplémentaire. Chacun est responsable et je vous demande donc un effort.
- ensuite le respect des «Toilékan».

Nous avons investi dans l'acquisition de mobilier urbain pour la propreté du village et qu'elle n'est pas notre surprise de constater que certains propriétaires de chiens viennent devant les «Toilékan» pour les besoins de leurs chiens mais ne les ramassent pas. Je vous rappelle que les personnes prises sur le fait pourront être verbalisées.



Toujours dévoué à votre écoute et à votre service,

Bien à vous.
Votre Maire
Max IVAN

Sainte Cécile au tableau d'honneur de la citoyenneté

Depuis 2001, 36 669 communes de France participent au concours des Mariannes du civisme. Il s'agit de valoriser celles qui ont obtenu le plus fort taux de participation aux dernières élections présidentielles et législatives. Avec pour objectif de redonner force à la démocratie en éveillant la conscience civique, notamment avec les jeunes, et en incitant les citoyens à user de leurs droits lors des consultations électorales. La commune de Sainte Cécile a été primée MARIANNE D'OR du civisme dans la catégorie de

1001 à 3 500 électeurs inscrits avec un taux de 81,08 % de votants. Un diplôme a été décerné par le président de l'association des maires de Vaucluse Paul Durieu, le président du Conseil général Claude Haut et le Président des anciens maires et conseillers Pierre Vollant, initiateur du projet dans le département.

Une plaque a été déposée à l'entrée de la mairie pour pérenniser cette récompense dont peuvent être fiers tous les céciliens et céciliennes.

Denys Crozet

UN EXCEPTIONNEL MANDAT MUNICIPAL DE 55 ANS AU SERVICE DE SON VILLAGE

Vendredi 8 janvier s'est déroulée, salle Camille Farjon à Sainte Cécile les Vignes, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. La cérémonie a débuté par un grand moment d'émotion. C'est à M.Denys Crozet, premier adjoint, qu'est revenu la tâche d'ouvrir la cérémonie. Tout en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des élus et des Céciliens, M.Crozet en a profité pour remercier toutes les personnes qui lui ont fait confiance durant 55 ans.

En effet, élu une première fois le 3 mai 1953 sous le mandat de Damien Verchère comme conseiller municipal, Denys Crozet n'a plus jamais quitté la mairie. Il a été réélu conseiller sous le mandat de Léon Canet jusqu'en 68. Suit le mandat de Camille Farjon durant lequel M.Crozet devient alors 2ème adjoint. Puis en 77, c'est M.Guy Penne qui succède à M.Farjon tandis que Denys Crozet prend les fonctions de premier adjoint, charge qu'il conservera jusqu'à ce jour sous les mandats de son ami Max Aubert et du maire actuel M.Max Ivan. « Au cours de ces neuf mandats successifs, j'ai servi avec loyauté mon village » a déclaré M.Crozet, la voix cassée par l'émotion. Ses remerciements ont été pour sa famille : à son épouse Jeanne Marie Crozet, très investie dans la vie associative puisqu'elle préside avec dynamisme le Foyer de l'Amitié, qui l'a épaulé tout au long de ces années en l'aidant notamment dans l'exploitation des vignes, à ses enfants Martine et Pascal qui dès leur plus jeune âge ont participé à leur façon à l'activité de leurs parents.

«Le temps est venu pour moi aujourd'hui de quitter la vie publique et je tiens à vous remercier tous de la confiance que vous m'avez accordée». A ces mots, dans un bel ensemble, toute l'assemblée s'est levée et a applaudi longuement le premier adjoint qui avait déjà reçu en 2004 la Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale «échelon or» des mains de M.Parant, Préfet de Vaucluse à l'époque, pour son exceptionnel mandat électoral.

M.Denys Crozet est, selon M.Max Ivan, les conseillers et les anciens du village, la présence indispensable, la mémoire du village, celui à qui l'on demande conseil pour gérer la vie de la commune. Celui qui aurait pu à plusieurs reprises devenir maire de Sainte Cécile et qui a préféré céder sa place pour rester adjoint illustre indiscutablement ce que signifie «servir son village et non se servir de son village».

Denys Crozet continuera probablement à apporter ses conseils aux plus jeunes et à s'investir dans la vie cécilienne à travers les associations et plus particulièrement celle des Donneurs de Sang Bénévoles dont il est le président avec Andrée Fournier. Une association qu'ils ont portée à bouts de bras même dans les moments difficiles et qu'ils ont, avec succès, relancée.

Très ému, M. Denys Crozet, premier adjoint, a été longuement applaudi en remerciement de ses 55 ans au service des Céciliens. Photo I.C.



GÉRARD DEBEAUVAIS , présent pour les plus démunis



Elégant, avec son chapeau noir, on le croise dans notre village, toujours affable et souriant.

Avec son épouse Colette, ils savent être courtois et sensibles au bien être de leurs proches. Vous avez sans doute reconnu l'homme au chapeau : Gérard Debeauvais. A la retraite, il s'installe à Sainte Cécile les Vignes, où très vite il trouve sa place dans diverses associations et s'investit fortement dans le bénévolat et l'humanitaire. Après un engagement à la Croix Rouge, il adhère aux Restos du Cœur.

Il s'est activé au centre de distribution de Bollène (400 personnes, 2 250 repas hebdomadaires) où pendant quatre années il accueille les familles les plus démunies. En septembre 2007, il a été élu responsable dé-

partemental des Restos du Cœur de Vaucluse. Pour cette 23ème campagne, c'est gérer 5 500 personnes l'équivalent de 32 000 repas, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année dernière. 380 bénévoles animent les 14 centres répartis dans le département. Mais tous ces chiffres ne lui font pas perdre son optimisme, son ambition : être toujours plus nombreux pour aider les défavorisés car les Restos du Cœur restent une association où l'ambiance est chaleureuse, désintéressée et vous invite à la solidarité.

Heureusement, il se ressource en prenant son vélo, sillonne des heures durant cette région qu'il affectionne particulière-

ment, en chantant peut être, car le chant c'est aussi sa passion.

Félicitations à cet homme discret, toujours à l'écoute de l'autre.

Si vous voulez rejoindre l'association des Restos du Cœur N'hésitez pas !

Contact :

158, route du Petit Palais
84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél. 04 90 20 94 06

Gérard Debeauvais
04 32 80 94 63

JULIETTE MERCIER

Juliette Mercier est née en avril 1908 à Marseille où ses parents étaient commerçants. Sa mère étant originaire de Ste Cécile, elle passait pendant son enfance et sa jeunesse de longs séjours dans ce village avant d'y résider définitivement en 1936. D'une remarquable vivacité d'esprit conservée aux approches de son centenaire, elle a su exprimer avec

un talent d'écrivain son attachement au passé. Elle m'a remis en 1997 le texte suivant. (J. Flour)

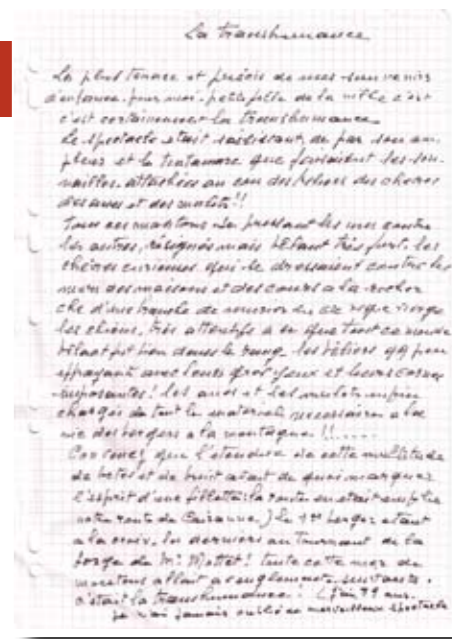
LA TRANSHUMANCE

Le plus tenace et précis de mes souvenirs d'enfance - pour moi, petite fille de la ville- c'est certainement la transhumance. Le spectacle était saisissant de

par son ampleur et le tintamarre que faisaient les sonnailles attachées au cou des bœufs, des chèvres, des ânes et des mulets.

Tous ces moutons se pressaient les uns contre les autres, résignés mais bêlant très fort, les chèvres curieuses qui se dressaient contre les murs des maisons et des cours à la recherche d'une branche de mûrier ou de vigne vierge. Les chiens, très attentifs à tout ce que ce monde bêlant fut bien dans le rang. Les bœufs quelque peu effrayants avec leurs gros yeux et leurs cornes imposantes! Les ânes et les mulets au loin, chargés de tout le matériel nécessaire à la vie des bergers à la montagne.

Convenez que l'étendue de cette multitude de bêtes et de bruits avait de quoi marquer l'esprit d'une fillette. La route



était emplie (notre route de Cairanne). Le premier berger étant à la croix, les derniers au tournant de la forge de Monsieur Mottet !

Toute cette mer de moutons allait aveuglément... C'était la transhumance... Je n'ai jamais oublié ce merveilleux spectacle.



COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2007 à 17h30

I. Création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine non titulaire à temps non complet

Le conseil municipal, décide à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine non titulaire à temps non complet (17h/semaine) pour une durée de six mois afin de mener à terme le projet de création d'un centre de vie pour la mise en valeur de la collection Louis Gauthier et notamment la préparation des documents de communication, le suivi des travaux et ultérieurement la préparation de l'inauguration du musée.

II. Avis sur le Recrutement de Monsieur Jérémie Tournillon agent de la Collectivité, en qualité de Technicien de surveillance des cours d'eau de l'A.S.A. d'arrosage de Sainte Cécile

Vu le départ à la retraite de Monsieur Henri Chassagne au 1er janvier 2008, le conseil municipal autorise le recrutement par l'ASA de M. Jérémie Tournillon, Garde champêtre principal à la Mairie de Sainte Cécile les Vignes pour assurer les fonctions de technicien de surveillance de l'A.S.A. d'Arrosage, d'Assainissement agricole, d'écoulement des eaux pluviales et d'amenée d'eau pour les besoins domestiques à Sainte Cécile les Vignes.

III. Décision modificative n°2 au budget principal

Le conseil municipal approuve la décision modificative au budget principal qui correspond à une réaffectation de crédits en dépenses et recettes suite à un courrier de la préfecture sur une écriture d'ordre mal rédigée :

Recettes fonctionnement :
Chapitre 042 : + 10 000€
Dépenses fonctionnement :
Chapitre 011 : + 10 000€

IV. Fixation des tarifs pour le centre de loisirs

Jusqu'à présent, lors des petites vacances, l'inscription à la journée était obligatoire. Aujourd'hui devant l'augmentation des demandes, il serait nécessaire d'augmenter la capacité d'accueil, à savoir passer de 16 à 24 enfants. Seulement, pendant les vacances les

repas sont pris à la maison de retraite qui ne peut accueillir que 16 enfants. Le conseil municipal crée un nouveau tarif pour l'accueil de jour pendant les petites vacances sans repas à 5€/ jour pour l'année 2008.

Les autres tarifs sont maintenus pour l'année 2008.

A savoir :

- 0,70€ pour l'accueil de matin
- 0,80€ pour l'accueil de soir
- 1,25€ pour l'accueil le mercredi matin
- 7€ pour l'accueil toute la journée pour les céciliens
- 11€ pour l'accueil toute la journée pour les non Céciliens

V. Fixation des tarifs pour le club ados

En parallèle de la modification de l'accueil du centre de loisirs, il est possible que moins de 16 enfants mangent à la maison de retraite.

Dans la limite des capacités de la maison de retraite et des places restantes non occupées par le CLSH, le Conseil Municipal propose d'ouvrir la possibilité aux enfants de 11 et 12 ans du club ados de prendre leur repas à la maison de retraite.

Pour cela ils devront s'acquitter de frais de repas qui sont fixés à 3€.

Les autres tarifs du club ados sont maintenus pour l'année 2008 à savoir :

- adhésion annuelle : 16€
- sorties du club ados : 8€

VI. Création d'une bibliothèque municipale et fixation des tarifs

Depuis plusieurs années, une bibliothèque fonctionne grâce à une association. Pour cela, celle-ci perçoit des adhésions et une subvention de la mairie.

Aujourd'hui, il devient difficile de faire fonctionner cette bibliothèque uniquement grâce à des bénévoles. Une bibliothèque municipale pour encadrer la structure et apporter les financements nécessaires à la gestion de cette bibliothèque est donc créée.

Cette bibliothèque sera gérée en régie directe par la commune mais continuera à être animée par l'association Bouquin Bouquine.

Il est par ailleurs décidé d'appliquer les tarifs suivants :

- 10€ pour l'abonnement à la bibliothèque par famille et par an. Il est gratuit pour les enfants et les étudiants.
- une pénalité de 5€ au bout d'un mois de

retard pour la restitution des livres.

- tout livre détérioré ou perdu sera facturé 15€.

VII. Création d'une régie pour la bibliothèque municipale

En parallèle de sa délibération qu'il vient de prendre concernant la création d'une bibliothèque municipale, le conseil municipal décide de créer pour une gestion simplifiée du service, une régie de recettes qui permettra d'encaisser l'ensemble des prestations fournies par la bibliothèque.



VIII. Approbation du règlement intérieur de la bibliothèque municipale

Afin de permettre le bon fonctionnement de la bibliothèque, le conseil municipal approuve un règlement intérieur pour fixer les règles de fonctionnement, les heures d'ouverture, les modalités d'inscription.

IX. Avenant au contrat de plan 2003-2007 avec le Conseil Général de Vaucluse

Depuis 2003 la commune a signé un contrat avec le Conseil Général pour l'aménagement du territoire. Ce contrat de plan qui devait se terminer en 2007 est prolongé d'un an. Ce contrat se traduit par une subvention annuelle de 64 800€ qui est affectée à des investissements.

En 2007, l'aide a été portée sur les travaux de réaménagement de la mairie. Il est décidé pour l'année 2008 de mettre cette subvention sur les travaux d'aménagement du centre de vie Louis Gauthier, projet initialement prévu pour 2007.

X. Avenant n°5 à signer avec le CIAEM

Dans le cadre des activités extra scolaires à l'école primaire, une convention a été signée avec le CIAEM (Carrefour Intercommunal d'Animation et d'Expression Musicale de

la Drôme Provençale et du Haut Vaucluse basé à TULETTE) pour des interventions en musique. Un protocole d'accord a été signé le 1er septembre 2002 et au terme de l'article 6, une révision des prix est prévue.

Le conseil municipal approuve l'avenant n°5 fixant le tarif de la prestation pour l'ensemble de l'année scolaire 2007-2008 à 2254,92€ contre 2 238,01€ en 2006-2007 (augmentation de 0,7 %).

XI. Marché - Réalisation d'une étude agricole

Dans le cadre de la révision du PLU, la commune a l'obligation de réaliser une étude agricole pour définir le potentiel agronomique de chaque secteur du village et ainsi prendre les décisions d'urbanisation en connaissance de cause.

Un cahier des charges a été rédigé avec la DDE et une consultation a été réalisée auprès de 6 bureaux de conseils.

3 entreprises ont remis une offre. Après analyse des offres, il est retenu l'entreprise ECOSYS basé à Sainte Nazaire (66) pour un montant estimé à 15 000€ HT mais qui pourra varier selon le déroulement de l'étude et selon un tarif de 600€ HT/jour supplémentaire.

XII. Marché - acquisition d'un véhicule en crédit-bail

Avec le recrutement d'un garde champêtre distinct du responsable des services techniques, il est désormais nécessaire d'avoir deux véhicules utilitaires pour chacun d'entre eux.

Afin de limiter l'impact budgétaire de cet achat sur une seule année, le véhicule est obtenu par le biais d'un crédit bail.

Le montant du véhicule s'élève à 13 503,89€ TTC auquel il faudra rajouter les intérêts. Le loyer s'élèvera à 281,70€ TTC/mois pendant 60 mois avec une option d'achat au final de 10%.

XIII. Demande de subvention au conseil général pour l'acquisition de cartes postales de la commune - Commission Gagnière

Un collectionneur vend sa collection de cartes postales anciennes représentant le village. Cette collection présente un intérêt certain pour le patrimoine et l'histoire du village et il est important de le sauvegarder et de ne pas le laisser partir aux enchères à l'unité. Parce qu'il est important de préserver ces traces de l'histoire du village, le conseil municipal décide de solliciter le Conseil Général

au titre de la Commission Gagnière pour obtenir une subvention exceptionnelle pour cette acquisition.

XIV. Demande de subvention au conseil général pour la restauration du tableau de la « Sainte Anne et la Sainte Famille » - Commission Gagnière

Dans la continuité des démarches entreprises depuis plusieurs années de restauration des tableaux de l'église, il est décidé de procéder à la restauration du tableau « Sainte Anne et la Sainte Famille » pour un montant de 4 417€.

La restauration de telles œuvres peut faire l'objet de subvention de la part du Conseil Général au titre de la Commission Gagnière. Il est donc décidé avant le lancement de cette restauration de solliciter le Conseil Général pour l'octroi d'une subvention.

XV. Demande de subvention au Conseil général pour la restauration des tableaux «Saint François et l'enfant Jésus» et «Saint Louis et Saint Pierre» - Commission Gagnière

Dans la continuité des démarches entreprises depuis plusieurs années de restauration des tableaux de l'église, il est proposé pour l'année 2008 de procéder à la restauration de deux tableaux « Saint François et l'enfant Jésus » et « Saint Louis et Saint Pierre ». La restauration de ces deux tableaux s'élève à un montant de 5 598€.

La restauration de telles œuvres peut faire l'objet de subvention de la part du Conseil Général au titre de la Commission Gagnière. Il est donc décidé avant le lancement de ces restaurations de solliciter le Conseil Général pour l'octroi d'une subvention.

XVI. Motion de soutien au conseil des prud'hommes de Carpentras

Dans le cadre de la réforme de la carte judiciaire, le conseil des Prud'hommes de Carpentras va être supprimé. La Commune de Sainte Cécile dépend pour les questions agricoles de Carpentras et cette réforme obligera les agriculteurs à descendre sur Avignon pour leur litige dans un conseil prud'homal déjà saturé.

Bien que seul l'avis du conseil municipal de Carpentras soit sollicité au titre du code du travail, le conseil municipal décide d'apporter son soutien à la ville de Carpentras et à son conseil des Prud'hommes pour réagir contre cette fermeture de juridiction.

État Civil

Decembre 2007

à Fevrier 2008



BIENVENUE

Flora, Clarisse OLIVER, née le 9 décembre 2007 à ORANGE (Vse)

Justine, Sandrine, Chantal, Gladis ALLICHE-BOYER, née le 25 janvier 2008 à ORANGE (Vse)

Louis, Gaëtan CALVIER, né le 13 février 2008 à ORANGE (Vse)



félicitations

KOLODZIEJCZYK Izabella et OLSZOWKA Marek Grzegorz le 22 décembre 2007

EL BRAHMI Hanane et LAOOUAOUA Anouar le 02 février 2008



adieu

KACZMAREK André, décédé le 17 décembre 2007 à STE CECILE LES VIGNES (Vaucluse)

CHAMARY Paulette, Veuve BRUN, décédée le 20 décembre 2007 à ORANGE (Vaucluse)

CONIGLI Augusta, Veuve FAURE, décédée le 07 janvier 2008 à STE CECILE LES VIGNES

BAYLE Julienne, Veuve BRESSIEUX, décédée le 07 janvier 2008 à ORANGE (Vaucluse)

GUERRIERI Albert, décédé le 21 janvier 2008 à AVIGNON (Vaucluse)

JOFRE Joseph, décédé le 22 janvier 2008 à BEDARRIDES (Vaucluse)

ROUX Simonne, Veuve DUCOR, décédée le 27 janvier 2008 à ORANGE (Vaucluse)

POUZOL Yvonne, Veuve DESCOUR, décédée le 12 février 2008 à STE CECILE LES VIGNES

DUFFRENE Max, décédé le 13 février 2008 à ORANGE (Vaucluse)

GARCIA IBANEZ Maria, Veuve SANTOS HERAS, décédée le 19 février 2008 à STE CECILE LES VIGNES (Vaucluse)

COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 janvier 2008 à 18h00

I. Marché à signer pour la construction d'un gymnase, d'une aire de grands jeux et d'un logement de fonction.

Dans le cadre de la construction d'un gymnase, la commune a lancé un appel d'offre. 90 entreprises ont retiré le dossier de consultation et 61 ont remis une offre jugée recevable par la commission d'appel réunie le 20 décembre 2007.

Après analyse des offres, la commission d'appel d'offres s'est à nouveau réunie le 9 janvier et propose de retenir les entreprises suivantes :

- lot 1 : Terrassement/ VRD : groupement TP Rouvière/ AP-PIA Gard Vaucluse pour un montant de 287 350.33€ HT
- lot 2 : Gros Œuvre : Entreprise Orange Bâtiment pour un montant de 497 568.21€ HT
- lot 3 : Charpente couverture métallique : entreprise Bouisse pour un montant de 281 805.64€ HT
- lot 4 : Etanchéité : entreprise S.A.B. pour un montant de 23 928.87€ HT
- lot 5 : Façade : entreprise Benedetti pour un montant de 84 196.7€ HT
- lot 6 : Cloisons doublage plafond : Piovesan pour un montant de 33 336.11€ HT
- lot 7 : Menuiserie serrurerie : entreprise Midi Métal pour un montant de 135 585.03€ HT
- lot 8 : Menuiserie bois : entreprise MOB pour un montant de 32 354€ HT
- lot 9 : Plomberie : entreprise Orange Sanitaire pour un montant de 41060.11€ HT
- lot 10 : Chauffage ventilation : entreprise SELMAC pour un montant de 105 117.01€HT
- lot 11 : Electricité : entreprise J.M. électricité pour un montant de 69 158€ HT
- lot 12 : carrelage faïence : entreprise E.C.T.M pour un montant de 36555.87€ HT
- lot 13 : Sol sportif : entreprise S.L.V.R. pour un montant de 57 852€ HT

- lot 14 : Peinture nettoyage : entreprise Lopez Peinture pour un montant de 40 784.01€ HT soit un montant total de travaux de 1 726 651.89€ HT pour une estimation de travaux de 1 748 000€ HT.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions de la commission d'appel d'offres ci-dessus et autorise le Maire à signer les marchés.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal passe aux questions diverses.

Monsieur Penne, Troisième adjoint prend la parole pour soulever deux problèmes auxquels la commune va être confrontée et demande la position de Monsieur le Maire. Voici un extrait de leur intervention :

(...)« Tout d'abord l'agrandissement de la station d'épuration. A l'heure actuelle, notre station d'épuration couvre les besoins en assainissement mais avec l'ouverture du PLU et l'arrivée de nouvelles familles, celle-ci pourrait devenir insuffisante. Vu les délais de construction ou d'extension d'une station d'épuration, il serait bon de réfléchir dès aujourd'hui à ce problème et lancer les premières études de définition du besoin.

Deuxièmement et dans la même logique, il a fallu plusieurs années pour construire le collège mais l'éducation commence dès la maternelle et qui dit arrivée de nouvelles familles dit arrivée de nouveaux enfants. Les premiers éléments montrent qu'il n'y a plus de place dans les écoles actuelles (une classe est déjà transplantée au collège) et qu'une extension s'impose. Là encore, les délais de réalisation d'un tel projet demande plusieurs années, et il faut dès à présent lancer les études de définition des besoins puis l'élaboration du

programme. Quelle est la position de Monsieur le Maire sur cette question et quelles sont les aides qu'il est possible d'obtenir de la part de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général ? ».(...)

Voici les éléments de réponse apporté par Monsieur Max Ivan, Maire.

(...)« La question de l'extension de la station d'épuration a déjà été prise en compte par les services et un travail est mené avec la SDEI, fermier de la structure pour définir l'évolution des besoins à moyen et long terme. On peut espérer obtenir des résultats pour la fin de l'année et un appel pour la maîtrise d'œuvre pourrait être lancé en 2009. Pour ce qui est des aides, le Conseil Général et l'Agence de l'eau subventionnent de tels investissements. On les sollicitera donc le moment venu par le biais d'une demande officielle.

En ce qui concerne les écoles, le problème est plus délicat. En effet, les prévisions laissent présager une augmentation des effectifs et donc un besoin de nouvelles classes mais il y a deux possibilités : la réhabilitation extension du groupe scolaire actuel ou la construction d'un nouveau pôle.

Une première réflexion a déjà été menée en 2007 pour la réhabilitation-extension. De tels travaux sont estimés à 3.5 à 4 millions d'euros mais il se pose un problème de sécurité.

En effet, notre groupe scolaire composé de l'école maternelle et primaire constitue une seule entité qui accueille 250 élèves et classé en ERP de 4ème catégorie. Les commissions de sécurité refusent de constituer deux entités distinctes au motif que l'école primaire étant le lieu de repli de l'école maternelle en cas d'inondation, les deux struc-

tures ne peuvent être différenciées, d'autant qu'il n'y a qu'une seule cantine, que les cours sont mitoyennes,... de ce fait, avec l'augmentation des effectifs, on peut estimer que le nombre d'élève dépassera les 300. Hors, à plus de 300 élèves, une école devient un ERP de 3ème catégorie, type d'établissement qu'il est interdit de construire en zone d'aléa faible au PPRI, ce qui est le cas de nos écoles. Tout projet de réhabilitation-extension, quelque qu'en soit le coût ne pourrait donc accueillir plus de 300 élèves. Investir 4 millions d'euros pour 50 enfants et un besoin potentiel d'un nouveau groupe scolaire dans 10 ans paraît hasardeux.

De plus, le centre de loisirs qui occupe aujourd'hui l'école maternelle a besoin d'un réel espace défini clairement.

Il serait donc plus judicieux de construire un nouveau pôle éducatif ailleurs dans le village dans une zone non inondable pour installer l'école maternelle, l'école primaire, le centre de loisirs et bien évidemment une nouvelle cantine plus grande.

Un tel projet est bien sûr plus onéreux (environ 5 millions d'euros) puisqu'il faut notamment acquérir le terrain mais paraît plus réaliste et répond mieux aux besoins du village.

Des négociations foncières sont déjà en cours.

Au niveau des aides, on va solliciter l'éducation nationale, l'Etat et les différentes collectivités locales mais également la CAF et la DDJS qui pourront apporter leur soutien.(...)

Au vu de ces interventions, il a été décidé par le conseil municipal d'adresser une lettre d'intention à l'ensemble des partenaires pour leur notifier la position de la Commune.

Appel à la responsabilité de chacun : le tri sélectif

Pour les nouveaux habitants de notre commune, il est rappelé que **la collecte des ordures ménagères se fait deux fois par semaine : mardi et vendredi matin.**

Pour les sacs jaunes, ramassez le mercredi matin.

Pensez à sortir vos sacs jaunes la veille au soir du jour de collecte.

Trions bien c'est notre intérêt à tous. Les efforts de chacun pour bien trier ses déchets et les mettre au bon endroit pourraient

réduire de façon sensible le coût pour la collectivité.

MERCI DE PENSER À SORTIR LES SACS JAUNES LE MARDI SOIR LA VEILLE DE LA COLLECTE

QUELS EMBALLAGES METTRE DANS LES SACS JAUNES ?

Bouteilles et flacons en plastique : bouteilles d'eau, sodas, jus de fruits, lait, soupe, yaourt à boire, eau déminéralisée, eau de javel, flacons de lessive liquide ou en poudre, produit vaisselle, gel douche...

Conserves, canettes, aérosols, barquette : légumes, pâté, thon, plats cuisinés, concentré de tomate, aliments pour animaux, fruits au sirop, lait pour bébé, barquettes d'aliments surgelés. Canettes de bières, sodas, jus de fruits. Boîtes de café, chicorée, chocolat en poudre, riz, biscuits, confiseries. Aérosols, déodorant, laque, brumisateur, crème chantilly, insecticide... Boîtes de cirage, pâte à bois, vernis, peinture...

Cartons d'emballage et briques alimentaires : boîtes de thé, céréales, biscuits apéritifs, biscottes, riz, pâtes, sel, sucre, chocolat, dentifrice, savon, crème, parfum... Cartons entourant les canettes de boissons, les yaourts, les crèmes dessert, les œufs... Brique et briquette de lait, jus de fruit.

DÉPOSEZ DANS VOTRE POUBELLE HABITUELLE :

- les emballages souillés et les papiers gras
- les enveloppes et papiers spéciaux (calque, carbone,...)
- les films plastiques
- les petits emballages (pot de yaourt, pot de crème...)
- les flacons et les produits dangereux de bricolage et de jardinage

La bibliothèque François Mitterrand devient municipale

Bien que fonctionnant depuis de nombreuses années dans un local appartenant à la municipalité et baptisée en 1997 « François Mitterrand », la bibliothèque était gérée par l'association loi 1901 Bouquin Bouquine. Pour cela, elle percevait des adhésions et une subvention de la Mairie. En outre, elle bénéficie de la participation de la BDP (bibliothèque départementale de prêt). Devant la difficulté d'assurer le fonctionnement uniquement grâce à des bénévoles, le conseil municipal a décidé

de créer une bibliothèque municipale pour encadrer la structure et apporter les financements nécessaires. Elle

est donc maintenant gérée en régie directe par la commune mais continue à être animée par les membres de l'associa-



tion. Le conseil municipal a approuvé le règlement intérieur pour fixer les règles de fonctionnement, les heures d'ouverture et les modalités d'inscription. Les tarifs suivants sont appliqués en 2008: 15 euros pour l'abonnement par famille et par an (dont 10 pour la municipalité et 5 pour l'association) Gratuité pour les enfants et les étudiants. Une pénalité de 5 euros est appliquée au bout d'un mois de retard pour la restitution des livres. Tout livre détérioré ou perdu est facturé 15 euros.

Recrutement de personnel pour le centre de loisirs «La Soléïade»

Nous avons besoin d'animateurs/d'animatrices. Le thème de cet été : écologie, environnement et développement durable.

Si vous pensez répondre à ces critères (possession du Bafa obligatoire) alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre pour faire passer des vacances sympas aux enfants.

Lors de l'entretien vous pourrez nous présenter votre savoir-faire.

Nous avons aussi besoin d'un binôme pour le service, d'un

cuisinier(ère) et d'une personne pour assurer l'entretien des locaux.

Merci d'envoyer votre candidature à la mairie au plus tôt.

Quelques précisions sur les élections municipales et cantonales 2008

Quelle communication en période électorale ?

Législation. Le code électoral établit au moins quatre dates clés pour les élections municipales en terme de communication.

1. Depuis le 1er septembre 2007, les campagnes de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité sont interdites. Les simples communications informationnelles ne sont naturellement pas visées par cette interdiction.

2. Au 1er décembre, ce sont la publicité commerciale, l'affichage sauvage et les appels téléphoniques ou télématiques gratuits pour le candidat qui sont interdits.

3. Le 1er mars 2007 constitue la date à compter de laquelle tout candidat aux élections municipales dans une commune de 9000 habitants ou plus doit commencer à recenser l'ensemble des recettes perçues pour assurer le financement de sa campagne électorale et, selon leur nature, l'ensemble des dépenses effectuées en vue de l'élection par lui-même ou pour son compte.

4. Enfin, le jour du scrutin, il est interdit de distribuer certains documents et de communiquer le résultat de l'élection avant la fermeture du dernier bureau de vote.

Jurisprudence. Au fil des scrutins, Conseil constitutionnel et Conseil d'État ont élaboré une jurisprudence beaucoup plus souple que le laissaient supposer les premiers commentaires de la loi du 15 janvier 1990 relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques. Il se dégage de la jurisprudence deux règles de base :

- ne pas accroître l'intensité de la communication de la collectivité durant la période électorale ;
- et ne pas utiliser des actions habituelles de communication institutionnelle pour promouvoir le candidat.

On observe également un principe de réalité : les dérapages ont d'autant plus de risques d'être sanctionnés que le scrutin aura été serré. Si les règles de base sont respectées, la communication des collectivités peut se poursuivre sans risque. Mais les abus s'exposent à la sanction.

Pratique. Aussi, en période pré-électorale, la crainte ou la prudence conduisent nombre de collectivités à supprimer purement et simplement l'éditorial du maire, sa photo et même son nom. Cette dépersonnalisation n'apparaît pourtant pas réellement nécessaire et est sans doute excessive. En effet, on rappellera que si le juge de l'élection peut retenir une personnalisation exagérée des supports de communication comme un indice de mise en œuvre d'une « campagne de promotion publicitaire de la gestion et des réalisations de la municipalité », voire comme un indice de l'existence d'une aide au candidat, il retient avant tout le critère de l'antériorité. Ainsi, lorsqu'un support municipal comporte un éditorial du maire, son nom et sa photo depuis plusieurs années, inutile de changer la maquette à l'approche des élections.

Pratique. Aussi, en période pré-électorale, la crainte ou la prudence conduisent nombre de collectivités à supprimer purement et simplement l'éditorial du maire, sa photo et même son nom. Cette dépersonnalisation n'apparaît pourtant pas réellement nécessaire et est sans doute excessive. En effet, on rappellera que si le juge de l'élection peut retenir une personnalisation exagérée des supports de communication comme un indice de mise en œuvre d'une « campagne de promotion publicitaire de la gestion et des réalisations de la municipalité », voire comme un indice de l'existence d'une aide au candidat, il retient avant tout le critère de l'antériorité. Ainsi, lorsqu'un support municipal comporte un éditorial du maire, son nom et sa photo depuis plusieurs années, inutile de changer la maquette à l'approche des élections.

DOSSIER SUR LES ELECTIONS 2008

Dates des élections. Les prochaines élections municipales et cantonales se déroulent les dimanches 9 et 16 mars 2008. Le

scrutin est ouvert à 8 heures et clos à 18 heures, ces heures pouvant être modifiées par les autorités afin de faciliter l'exercice du droit de vote.

Carte électorale. La carte électorale est distribuée à l'électeur au plus tard 3 jours avant la date du scrutin, les cartes qui n'ont pu être distribuées à leur titulaire avant le scrutin étant remises le jour du scrutin au bureau de vote de l'électeur, sur présentation d'une pièce d'identité.

Droit de vote des citoyens de l'Union européenne. Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent participer à l'élection des conseillers municipaux dans les mêmes conditions que les électeurs français, sous certaines réserves.

Vote par procuration. Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si celle-ci a été établie à l'étranger). Le citoyen souhaitant établir une procuration doit se présenter en personne au tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail, ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail.

Modes de scrutin pour les municipales. Les modes de scrutin pour les municipales sont différents selon la taille de la commune : il s'agit donc de différencier le cas des communes de moins de 3500 habitants de celui des communes de plus de 3500 habitants sans oublier les cas spécifiques de Paris, de Lyon et de Marseille. La population municipale détermine notamment le nombre de conseillers

municipaux à élire, ainsi que le mode de scrutin applicable. Pour les listes par équipes (communes de plus de 3500 habitants), dites listes bloquées, on parle de scrutin proportionnel.

À Sainte-Cécile-les-Vignes, commune de moins de 3500 habitants, on élit individuellement les personnes qui figurent sur la liste. Les conseillers municipaux sont élus pour six ans au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours et sont renouvelés intégralement. Les bulletins de vote peuvent être librement établis ou modifiés par les électeurs. Pour être élu au premier tour de scrutin, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

Mais, avant d'être élu, il faut pouvoir être éligible. Pour ce faire, les candidats doivent remplir un certain nombre de conditions fixées par les articles L.45 et L.228 à L.235 du Code électoral. À ce propos, dans les communes de plus de 500 habitants, le nombre d'ascendants et descendants en ligne directe, frères et sœurs, qui peuvent être simultanément membres du même conseil municipal est limité à deux (art. L.238). Rien n'interdit ainsi à deux conjoints d'être simultanément membres du même conseil municipal. Enfin, de 1500 à 2499 habitants, le nombre de membres du conseil municipal est fixé à 19. C'est le cas de Sainte-Cécile-les-Vignes. Les 19, une fois élus, par les électeurs inscrits élisent à leur tour le maire et les adjoints.

Les vacances d'hiver au club ados c'est tout simplement génial !

Les activités sont riches et variées : karaoké, jeu vidéo, caricature, cinéma, Internet, billard, tournoi sportif...

Mais il y a aussi des sorties extérieures à la commune toujours dans une ambiance de détente et de loisirs : laser-game, bowling, futsal, des rencontres avec d'autres club jeunes sont aussi au programme avec la notion de respect et partage.

Les ados ont pu profiter d'un Ventoux ensoleillé et enneigé pour pratiquer une journée ski rando et luge au Mont Se-

rein. Que de bonheur, car certains ne connaissaient pas le lieu et d'autres pratiquaient le ski pour la première fois.

Alors n'hésitez plus et venez vous inscrire au club ados (adhésion annuelle 16 €) Renseignements à l'Espace Culturel 04 90 30 78 35

Le temps fort des prochaines vacances (avril) sera le stage multi activités (initiation d'activités sportives et culturelles en partenariat avec les associations).



Voyage au pays des mots Premier recueil de Levez l'encre

En présence de Gilbert Vatain et Vincent Faure, M.Viseur Jean Marc président de l'atelier d'écriture Levez l'encre de Sainte Cécile les Vignes, a présenté à la bibliothèque municipale le premier recueil de textes inédits Voyage au pays des mots, livre de 116 pages tiré à 50 exemplaires. L'impression de ce recueil n'a été possible qu'avec la participation des adhérents et de la

subvention accordée par la mairie à l'association créée en 2001. Voyage au pays des mots est un assemblage de textes écrits en quelques minutes lors de séances d'atelier d'écriture. Le lecteur trouvera à sa guise quelques poésies délirantes, fables insolites et contes ludiques écrits



Le « bafohaball » un nouveau sport à découvrir

Au cours des vacances de février le club ados de Sainte Cécile a invité les jeunes du centre social de Bollène sur le plateau sportif du quartier de l'Arénier pour une rencontre amicale.

Ils étaient donc 40 garçons et filles, 22 Céciliens encadrés par Sonia et Abdellah, et 18 Bollénois avec Samia et Marjorie, pour découvrir un nouveau sport, inventé par Pierre Barrot.

Comme son nom l'indique, le « bafohaball » associe au cours d'une même partie basket, foot et hand.

Une expérience très appréciée des jeunes sportifs qui ont clôturé la rencontre par un goûter très convivial.



Club informatique tournoi « CI1 »

Le premier tournoi de jeux vidéos réalisé à Sainte Cécile a été un succès. Il a été organisé en partenariat avec le Club Ados et le Comité des Fêtes. Les concurrents se sont affrontés en duel samedi 15 décembre dans une ambiance joviale, parfois stressante, souvent émouvante.

Si les jeunes de nos villages voisins (Camaret, Violès) se sont déplacés à cette occasion, c'est un Cécilien qui a remporté le tournoi et gagné la nouvelle console Wii de Nintendo : félicitations à Thomas Rodenas.

Et sincères remerciements à tous les participants pour leur fair-play ainsi qu'à M.Ladeuil du commerce Pro et Cie

– multimédia et électro ménager – qui a gracieusement mis à disposition des organisateurs trois téléviseurs.

De l'avis de tous, cette manifestation doit être renouvelée, alors tenez-vous prêts pour le prochain tournoi Cione de Sainte Cécile les Vignes.



Publicité dans la Gazette = Gazette moins chère

Afin de garder un équilibre entre la surface de lecture et l'annonceur, les commerçants de Sainte Cécile ont été informés que la publicité serait

insérée dans la gazette.

Le prix a été volontairement fixé à 378 € par an soit 63 € la parution (format 5 cm x 5

cm) et 585 € par an soit 98 € la parution (format 10,5 cm x 5 cm)

Pour tout renseignement complémentaire :

Studio C
Stéphane Compan
Tél. 06 82 13 46 50
Adresse électronique :
Stephan.Compan@wanadoo.fr

« Les Arcades »

Nos anciens ne sont pas oubliés.

L'association « Poivre et Sel » de la maison de retraite « les Arcades » à Sainte Cécile les Vignes a tenu son assemblée générale le jeudi 7 février 2008. C'est une association de bénévoles. Lise Farjon sa présidente a énoncé toutes les manifestations réalisées au cours de l'année 2007, et on s'est vite rendu compte de l'activité grandissante de cette association créée en 1996 et qui depuis quelques temps était en sommeil. Est-ce l'arrivée de ses animatrices, Mylène puis Audrey et Mélanie qui en sont les éléments performants ? C'est à croire. Lorsqu'Audrey a fait part de ses objectifs à mettre en œuvre, on ne pouvait que rester perplexe devant tant de projets (ateliers détente, séance de maquillage par

une esthéticienne bénévole de Vaison, aménagement de la cour intérieure, remettre les espaces de vie au goût du jour, bibliothèque, salons, location d'un mini-bus pour aller visiter les crèches au moment de Noël ou autres ballades...). Tout ceci en complément des traditionnels bals musette, muguet pour le 1er mai, olympiades, chorale, fête des mères, de la musique, promenades dans le village, chichis pour la fête foraine, loto, belote. Il y a également une messe célébrée le premier vendredi de chaque mois à 10 heures 30. Merci à Mesdames Arnoux et Fidaire de réunir une trentaine de personnes à ce rendez-vous mensuel.

Le rapport moral est

positif. Le rapport financier s'équilibre juste, et pour cela il va falloir faire un effort. Le marché de Noël et la tombola ont été un succès, grâce à tous les commerçants, artisans, et donateurs pour leur générosité et leur implication. Merci à tous et rendez-vous pour Noël 2008 ; car il y a un projet qui serait formidable à mettre en place : c'est l'achat d'un téléviseur grand écran. Il serait installé dans la grande salle ce qui permettrait au plus grand nombre de voir ou de revoir des films, des pièces de théâtre ou d'enregistrer de belles émissions (variétés, la Chance aux Chansons et de leur diffuser l'après-midi par exemple).

Toutes les personnes résidentes de la maison de retraite sont heureuses de parler et de voir



un peu de monde, aussi si vous avez du temps, venez leur rendre visite, comme le fait la Chorale du Foyer de l'Amitié, les joueuses de belote, tout simplement.

Le bureau : présidente Lise Farjon – Vice présidente Mylène Chotard – secrétaire Suzanne Ganichot – secrétaire adjointe Sandra Pierre – Trésorière Sonia Gaubiach – trésorière adjointe Audrey Caillol.

Les personnes qui veulent s'investir, offrir des dons peuvent se rendre à la maison de retraite et se présenter à Lise Farjon : 04 90 30 80 38.

L'assemblée générale de l'Amicale Cartophile, Philatélique Cécilienne, a eu lieu le 24 janvier 2008.

Le président, Charles Arculin, a dressé le bilan de l'année 2007, à savoir :

- Initiation à la philatélie envers les enfants, pendant les vacances de printemps ainsi qu'en juillet et août
- Participation à la vie du village en s'impliquant dans :
- La journée des associations le 8 septembre 2007
- Le vide greniers du 31 août 2007
- La fête de la Poste les 20, 21 et 23 septembre 2007.

Sans oublier bien évidemment le 8/12/2007, le Téléthon, où chaque année le président fait un don de 150 € sur les deniers de l'Amicale et à titre personnel, 120 € suite à la vente de documents philatéliques.

Il faut également, souligner le succès, toujours plus grand de la bourse annuelle. Date à retenir 5 octobre 2008 en partie grâce à la collabora-



tion efficace de nos membres et le soutien de Monsieur le Maire.

Le président a terminé la réunion en présentant les objectifs 2008, dont le fait nouveau sera, un investissement encore plus important dirigé vers la jeunesse de notre village.

La soirée s'est achevée, en partageant un buffet froid, particulièrement convivial, avec la présence toujours appréciée, de Monsieur le Maire et son épouse, ainsi que la présence également appréciée de Gilbert Vatain.

BAILASALSA

En mai 2006, BAILASALSA voit le jour sur la région du nord Vaucluse (84) dans le but de faire découvrir et partager une passion pour les cultures sud-américaines et afro-cubaines.

Son fondateur, Hamid, professeur et animateur, originaire du Maroc, découvre la salsa en 1999.

Grâce à BAILASALSA, il souhaite faire de la salsa une « sauce » où chacun est le bienvenu.

Danse de rue, conviviale et chaleureuse, ouverte à toutes et à tous, la salsa est née à New York des rythmes des pays hispanophones (Cuba, Mexique, Venezuela,...), mélangeant la rumba, le mambo,

le pachanga, le cha-cha et autres danses. L'association proposera tout au long de l'année, week-ends et vacances compris :

- Des cours animés par Hamid, en semaine tous les mercredis de 19h30 à 20h45 (débutants) – 20h45 à 22h (intermédiaires)
- Des stages collectifs dispensés par divers professeurs.
- Des soirées événementielles : dîners dansants, animations, démonstrations, initiations, DJ latino...

Tel bureau 04 90 46 19 43
Hamid port 06 64 31 98 32
Erika port 06 18 64 11 23

www.bailasalsa.org



Marie Rose ouvre des chambres d'hôtes

Marie Rose Halut est arrivée à Sainte Cécile les Vignes il y a déjà six ans. Adoptée par le village où elle s'est installée sur un coup de cœur, Marie Rose a décidé de changer de vie. Abandonnant son métier de professeur d'histoire, elle a opté pour l'accueil à travers un projet qui apportera un plus au niveau de l'hébergement à Sainte Cécile. Outre l'hôtel, la résidence hôtelière, les gîtes, il y aura désormais des chambres d'hôtes. Sa coquette maison, située au calme route

de Lagarde, avec un joli jardin et une piscine se prête merveilleusement à cette nouvelle activité. Marie Rose propose aux touristes deux chambres à la nuitée avec petits déjeuners, et, s'ils le souhaitent, avec la possibilité de profiter de la table d'hôtes. En effet, parmi ses passions, elle cultive celle de la cuisine, un don que lui a transmis sa mère. « Chez Marie » est ouvert toute l'année et répondra sans nul doute à une demande toujours importante à Sainte Cécile.



Chez Marie, route de Lagarde Paréol 06 27 21 34 35 ou my.rose@wanadoo.fr

La dernière fournée de Bernard Fouilleul



En 1972, Bernard Fouilleul devenait maître du fournil à la suite de Denis Baptiste dans l'une des plus anciennes boulangeries du village sur le cours du Portalet. Après 36 années et une dizaine de milliers de nuits d'un labeur reconnu comme très éprouvant, il vient de cuire sa dernière fournée. Avec son épouse Marie-Claude, inamovible der-

rière son comptoir, toujours aimable, calme et attentive aux désirs de ses clients, ils avaient invité les Céciliens à un apéritif d'adieux salle municipale. Et c'est une véritable foule qui leur a rendu un chaleureux hommage, démontrant ainsi que le commerce n'est pas seulement une affaire d'argent, mais aussi une affaire de cœur.

Nos nouveaux boulangers du cours du Portalet

Nicolas et Soizic Buiron viennent de Franche-Comté, dans les environs de Pontarlier. Ils ont une petite fille prénommée Lilou. Séduits par notre

région pendant un séjour de vacances, ils ont décidé de s'y installer définitivement. Le départ en retraite de Bernard et Marie-Claude Fouilleul

leur en a fourni l'occasion. Pour fêter leur nouveau statut de Cécilien, ils avaient convié la population à un apéritif salle municipale.



Nouveau Commerçant : CUSTOMA'SHOP



Elle s'appelle Customa dans le monde des bikers. Son magasin s'appelle donc Customa'shop. Elle a ouvert ses portes depuis le 5 janvier à Sainte Cécile les Vignes, Avenue Jean Jaurès. **De quoi s'agit-il ?** Customa commercialise tout ce qui concerne la moto et les motards : vêtements avec des blousons, pantalons, gilets, bijoux fantaisie,

accessoires moto comme les têtes de fourche, pot d'échappement, pneus..., mais elle a aussi choisi de proposer tout ce qui est vêtements de cuir habillés, pour hommes et femmes. Outre le neuf, il est aussi possible de déposer ses vêtements en cuir d'occasion puisqu'il y a aussi l'activité de dépôt-vente.

Customa'shop ;
avenue Jean Jaurès
04 90 61 32 63

Fermé le lundi, et le mercredi après midi. Ouvert tous les autres jours y compris le dimanche matin.

Le blé de l'espérance

Depuis 1995, les Céciliens participent à une tardive récolte de blé qui a pour but d'aider les enfants malades à mieux vivre l'hôpital. L'association «Le blé de l'Espérance» a été créée en 1988 par Maguy Roubaud et couvre tous les départements du sud-est de la France.

A Sainte Cécile, c'est Roger Farjon qui avec une poignée

d'amis et particulièrement Robert Bontoux a pris en charge 21 communes du Nord-Vaucluse et de la Drôme Provençale pour organiser dans les boulangeries et les commerces la vente des petits sachets de grains de blé. Semés dans une soucoupe le 4 décembre, jour de la Sainte Barbe, ils sont promesse de bonheur et de prospérité, se-

lon une vieille tradition provençale. La vente dans notre secteur en 2007 a rapporté 2 600 euros. Les fonds recueillis par l'association sont reversés aux hôpitaux pour l'achat de matériel médical destiné aux enfants. Dans notre région, après Carpentras (table de réanimation pour nourrissons), Valréas (appareil de détection de surdité des nouveaux-nés)

et Orange (ordinateurs), le dernier don a été effectué à l'hôpital Henri Duffaut à Avignon.

Comme chaque année, après une matinée de vente sur le marché du samedi, les enfants de l'école maternelle ont été invités à semer eux-mêmes le blé de la solidarité dans une grande vasque.



Auzances : 30ème anniversaire du jumelage avec Sainte Cécile 10 novembre 2007.

Dans le cadre du trentième anniversaire du jumelage, le Comité des Fêtes d'Auzances, par la voix de sa charmante Présidente Josette Cluzet, avait invité le Comité des Fêtes de Sainte Cécile à assister à leur traditionnelle « Fête du cochon », le samedi 10 novembre 2007.

C'est ainsi que sont retrouvés à Auzances au jour dit : MM et Mmes Gaby Monty – Claude Ducor – Frédéric Leydier et Gilbert Sajno. Une délégation de jeunes et dynamiques vignerons de Sainte Cécile les y avaient précédés, dans le cadre de la promotion annuelle de nos vins, à savoir : Christophe Beaumet – Alex Ducor et Laurent Sauzade.

Outre Josette Cluzet, nous avons été reçus par André Vénuat Maire – Patrick Bernard

vice-Président du Comité et Colette Godard Présidente du Comité de Jumelage, dans l'immense salle omnisports où se tenait la fête proprement dite.

Après un repas convivial, les convives ont participé aux festivités et pu découvrir les exceptionnels produits du terroir (charcuterie, fromage, châtaignes en confiserie, farine,...) l'artisanat et même l'art séculaire de la découpe du cochon (arrivé déjà

euthanasié !)

Ensuite, pour ceux qui le découvraient, visite de ce gros bourg, chef-lieu de canton, naguère universellement connu pour ses salaisons et son fromage, le Boursault.

En soirée, un repas de gala a réuni dans la salle des fêtes remarquablement décorée près de 150 personnes, sous la présidence de Monsieur le Maire, avec en introduction un échange de cadeaux dont, de la part de Sainte Cécile,

un super magnum de 12 litres de Côtes du Rhône Village et une multitude de coffrets de vin, et, de la part d'Auzances, un plateau commémoratif gravé du 30ème anniversaire, un jambon sec et de nombreuses confiseries locales.



Inutile de préciser que le menu comprenait de succulentes spécialités à base de porc (pied de cochon, civet au vin,...). Un récital de chansons a clôt cette soirée, non sans que bien des airs aient été repris en chœur par les participants. En conclusion, cette initiative de nos amis de la Creuse aura été un chaleureux succès et demande à être renouvelée, à l'initiative de Sainte Cécile bien entendu.

Pour la sauvegarde de la tulipe sauvage

Très répandue à Sainte Cécile il y a une cinquantaine d'années, une tulipe sauvage aux fleurs rouges qui s'épanouissaient au début du mois d'avril est en voie de disparition. Il n'en reste maintenant que dans une seule parcelle. Une action de prélèvement sur cette espèce maintenant protégée a été réalisée depuis 1996 par le conservatoire botanique naturel de Porquerolles sur la demande de la communauté de communes Aygues-Ouvèze et la Chambre d'Agriculture de Vaucluse. 600 bulbes ont été ainsi conservés et multipliés.

La commune de Sainte-Cécile ayant souhaité retrouver ce qui constituait une richesse de son territoire avant l'extension du vignoble et l'utilisation de produits herbicides a décidé d'expérimenter une replantation. Sous la direction de M.Eric L'Helgoualch, chargé de mission de la Chambre d'Agriculture, 800 bulbes de *tulipa agenensis* ont été plantés dans quatre stations biologiquement protégées : abords salle polyvalente, Cave des Vignerons Réunis, Domaine des Quatre Filles, Domaine La Grand Ribe.



Hommages aux anciens combattants

La cérémonie à la mémoire des combattants morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc a eu lieu cette année, à Sainte Cécile les Vignes en souvenir des combattants originaires de Sainte Cécile mais aussi de Cairanne. En effet, depuis la mise en place de cette cérémonie, elle se déroule une fois à Cairanne, une fois à Sainte Cécile. «Cela permet de donner plus d'ampleur à la

cérémonie qui est avant tout un devoir de mémoire» souligne le président de l'association cécilienne des anciens combattants, M.Gabriel Canet. Et en effet, les gens se sont déplacés nombreux du village mais aussi de Cairanne, notamment les conseillers municipaux et représentants de l'association cairannaise présidée par M.Pierre Berthet. La cérémonie a été marquée par un dépôt de gerbes aux monuments aux

morts devant l'église et s'est achevée par un vin d'honneur offert par la municipalité, en présence de M.Max Ivan, maire de Sainte Cécile et de M.Vincent Sève, maire de Cairanne, ainsi qu'avec les porte-drapeaux des deux communes, les représentants de la gendarmerie, et du corps de sapeurs pompiers. La prochaine cérémonie est celle du 8 mai qui commémore la victoire de 1945. Cette année encore, les habitués de

ces cérémonies qui constituent un hommage et un devoir de mémoire espèrent voir plus d'enfants marquer par leur présence l'intérêt qu'ils portent à l'Histoire de notre pays.

Un hommage appuyé aux anciens combattants morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Photo I.C.



Meeting aérien

Grand meeting de l'air, dimanche 18 mai 2008 sur la base aérienne 115 d'Orange Caritat, au profit de la Fondation des Œuvres Sociales de l'Air (FOSA) Cette manifestation aéronautique d'ampleur nationale par la présence de la Patrouille de France ainsi que d'un plateau d'avions et d'équipages international, contribue à l'entretien du lien qui existe entre l'armée de l'air et la nation. Elle s'inscrit dans une démarche d'ouverture et de communication vers un public averti, fidèle, et toujours plus nombreux. La journée sera animée de 10 heures à 18 heures. L'entrée de 5 € par personne sera gratuite pour les enfants de moins de 7 ans.

Carmentran

Vendredi 14 mars Carmentran à l'école de Sainte Cécile avec cette année un spectacle. Le cortège partira vers 17 h de l'école Habituel défilé dans le village puis direction le cours du Portalet pour se rendre au parking du boudrome A vos voitures : individuellement les familles se rendront à la salle Camille Farjon où Carmentran sera jugé et brûlé sur le parking Ensuite la manifestation sera

suivie d'un apéritif puis du Crespéou. **Venez nombreux !** Une élection du plus joli déguisement enfant se fera au cours de cette soirée – Une récompense sera remise au vainqueur ! La soirée dansante continuera pour les petits et les grands... Le président Jean-Luc Garrone et les membres du Sou des Ecoles

Chantons



La chorale du Foyer de l'Amitié, se regroupe pour des répétitions le mardi à 18 h 30 petite salle des fêtes. Une vingtaine de personnes animées par le même plaisir de chanter, travaille un répertoire de chansons choisies en commun. C'est Gérard Debeauvais qui dirige de main de maître ce petit ensemble vocal. Quelques concerts sont donnés au cours de l'année, dans diverses manifestations, pour le plaisir de tous. Mais il manque des voix d'hommes. Si parmi vous, il y a des voca-

tions, n'hésitez plus, venez rejoindre ce groupe très sympathique où l'ambiance est joyeuse et bon enfant.

Marché aux fleurs

La date retenue pour le marché aux fleurs est le 26 avril. Un grand choix de plantes, arbustes, aromates, plants de légumes et fruits seront disposés puis à la vente dans la cour de l'école. Notre stand, tenu par les membres du Sou des Ecoles se tiendra toute la journée de 8 h à 17 h.

Venez nombreux ! Rappelons que les bénéficiaires, comme tous ceux de l'association, serviront pour les enfants de l'école à la contribution ou l'organisation de : - futures sorties - autres manifestations comme la fête des écoles qui suit Le président Jean-Luc Garrone et les membres du Sou des Ecoles

«Voyage autour de la Femme»

Le samedi 8 mars à 19 h 15 à la petite salle des fêtes, Gin Candotti-Besson, conteuse en pays d'Aix et de Vaucluse, avec son spectacle « Ce que veulent les femmes et autres contes de femmes » nous dira des contes d'ici et d'ailleurs. La soirée continuera avec un

buffet dînatoire. Le nombre de places étant limité il est conseillé de réserver les vôtres à la Maison du Tourisme Tél. 04 90 30 78 35. L'entrée est fixée à 10 € par personne. N. B. C'est une soirée contes pour adultes.

Stage de formation – Premiers Secours Civiques

Le centre de secours et d'incendie de Sainte Cécile dispose à ce jour de 4 pompiers détenteurs du titre de « moniteur national de premiers secours ». Une formation de secouristes va être lancée prochainement avec, en plus de l'apprentissage des gestes simples qui peuvent sauver une vie, l'utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE). Quelques places étant encore disponibles il est urgent de se faire inscrire auprès du Lieutenant Patrice Ponçon 04 90 30 82 59 ou 06 18 26 00 36



Tour de garde des médecins - Année 2008

Mois	Jours Fériés			1er week end du mois	2eme week end du mois	3eme week end du mois	4eme week end du mois	5eme week end du mois
Janvier	Dr GIFFON 01/01/2008			Dr VINCENT	Dr MORALES	Dr BAILLY	Dr ROMIEU	
Fevrier				Dr ROCCI	Dr BARTHOU	Dr BONNOURE	Dr PLAT	
Mars	Dr GIFFON 24/03/2008			DrMAYORDOME	Dr COUDERC	Dr ADDALA	Dr GIFFON	Dr FRANCOZ
Avril				DrDUGGRAVOT	Dr COUDERC	Dr BERNAS-CONI	Dr ROCCI	
Mai	Dr COUDERC 01/05/08	Dr ARRES 08/05/08	Dr BAILLY 12/05/08	Dr BERNAS-CONI	Dr BAILLY	Dr ODDON	Dr VINCENT	
Juin				Dr ADDALA	Dr BRETECHER	Dr BONNOURE	Dr ROMIEU	Dr ARRES
Juillet	Dr COLOMBET 14/07/08			DrMAYORDOME	Dr COLOMBET	Dr FRANCOZ	Dr GIFFON	
Août	Dr PLAT 15/08/08			DrDUGGRAVOT	Dr COLOMBET	Dr PLAT	DrMAYORDOME	Dr ODDON
Septembre				Dr BARTHOU	Dr BAILLY	Dr BRETECHER	Dr FRANCOZ	
Octobre				Dr ROCCI	Dr MORALES	Dr VINCENT	DrDUGGRAVOT	
Novembre	DrDUGGRAVOT 11/11/08			Dr COLOMBET	Dr MORALES	Dr BONNOURE	Dr FRANCOZ	Dr BRETECHER
Decembre	Dr ADDALA 25/12/08			Dr BARTHOU	Dr PLAT	Dr ODDON	Dr PLAT	
Janvier 09	Dr BERNAS-CONI 01/01/2009							

Dr ADDALA
04 90 29 56 56
Dr ARRES
04 90 40 64 76
Dr BAILLY
04 90 34 95 52
Dr BARTHOU
04 90 29 62 52
Dr BONNOURE
04 90 30 83 57

Dr BRETECHER
06 98 92 86 30
Dr COUDERC
04 75 04 87 33
Dr DUGGRAVOT
04 90 34 88 19
Dr FRANCOZ
04 90 30 80 26
Dr GIFFON
04 90 37 73 59

Dr PLAT
04 90 60 00 42
Dr MAYORDOME
06 07 46 29 16
Dr MORALES
04 90 70 09 89
Dr ODDON
04 90 60 00 42
Dr ROCCI
06 09 96 70 55

Dr ROMIEU
04 90 30 86 80
Dr VINCENT
04 90 29 71 81

Horaires :
Le samedi 12 h à 20 h
Le dimanche ou jour férié de 8 h à 20 h
Autres horaires : faire le 15

VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A

FEVRIER

Samedi 2 Loto du « Judo Club Cécilien » à 20 h 30 à la salle Camille Farjon
Mardi 5 Gâteau des Rois « Foyer de l'Amitié » à la petite salle des fêtes
Samedi 9 Banquet de l'Amicale des Sapeurs Pompiers à la salle Camille Farjon
Dimanche 10 Loto des « Vieux Crampons Céciliens » à 18 h dans les trois cafés
Samedi 16 Soirée exceptionnelle de cinéma à la petite salle des fêtes
Samedi 16 Vernissage à 18 h 30 à l'Espace Culturel de l'exposition de peinture – bateaux en bouteilles et crabes-pendule... de Mr Bineau Jean-Guy – Exposition jusqu'au 26 mars

MARS

Samedi 8 « Journée de la Femme » à la petite salle des fêtes

Samedi 8 Soirée « choucroute » à la salle Camille Farjon organisée par les Vieux Crampons Céciliens
Vendredi 14 « Carmentran » défilé dans les rues du village – plus spectacle pour enfants – organisés par le « Sou des Ecoles » à la salle Camille Farjon
Vendredi 28 Conférence à la petite salle des fêtes : « l'Egypte »
Vendredi 28 Assemblée générale du « Foyer de l'Amitié » et repas gratuit pour les adhérents
Dimanche 30 Thé dansant à la salle Camille Farjon organisé par le « Foyer de l'Amitié »

AVRIL

Mardi 15 Goûter de Printemps du « Foyer de l'Amitié » à la petite salle des fêtes
Samedi 26 Marché aux fleurs dans la cour des écoles organisé par le « Sou des Ecoles »
Dimanche 27 Soirée à la petite salle des fêtes organisée par le Comité des Fêtes

Verbaliser l'incivisme

Huit «Toilekan» distributeurs gratuits de sachets pratiques et fonctionnels pour le ramassage des crottes de chien ayant été mis à la disposition des propriétaires, il est inconcevable qu'aujourd'hui il y ait autant de crottes qui traînent aux abords de ces distributeurs et dans les lieux publics. On ne peut plus laisser polluer le village sans réagir. C'est pour cette raison que le Gardé Champêtre habilité à verbaliser, dressera une amende à toutes les person-

nes prises en flagrant délit d'incivisme.

Tous les propriétaires de chiens doivent avoir le réflexe de se baisser et saisir les crottes avec les sachets et les déposer directement dans les «Toilekan», où la poubelle est incorporée.

Notre village sera plus agréable, plus accueillant pour tous.

Pensez-y !



VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A VENIR - A

LANCELLOTTI
POMPES FUNÈBRES

au service des familles

Organisation complète d'obsèques
Transport de corps avant et après mise en bière.
Toutes distances - Contrat obsèques
Marbrerie

6, cours de la Poste - 84290 Sainte Cécile les Vignes - Téléphone : 04 90 30 89 42 - Fax : 04 90 30 74 29



Marilyn BERGER
Jean-marie ROUSSIN

12, Cours du portalet - 84290 Ste Cécile les Vignes
Tel : 04 90 40 97 65 - Fax : 04 90 40 68 53

E-mail : valreas@agence.generalif.fr

S.E.G.A. Électricité générale

Jean-Luc ALARCON

DÉPANNAGE ET INSTALLATION

...Électricité
...Plomberie
...Chauffage
...Climatisation

Route de Suze 84290 Ste Cécile les Vignes
Tél. 04 90 30 71 09

Cours du Portalet 84290 Ste Cécile les Vignes
Tél. 04 90 40 41 97

.....06 07 71 64 91.....
.....segaalarcon@aol.com.....

TULETTE AMBULANCES
VSL - TAXI



Patricia Barthez

24h/24 - 7j/7

6 av. des Alpes 26790 TULETTE
☎ 04.75.98.35.84 - 04.75.98.30.16



SAS TEYSSIER

Travaux Publics

Terrassements - Réseaux Divers
Av. Marcel Pagnol
84110 VAISON LA ROMAINE

Carrière COPAT

Vente d'agréats
Entreprises et Particuliers
Pont de Sablet - 84110 SABLET
Tél. 04 90 36 02 59 - Fax 04 90 36 27 82



e.l.m. leblanc
Groupe Bosch

EAU CHAUDE
CHAUFFAGE GAZ

www.elm-leblanc.fr



CABINET MERLIN
Ingénieurs Conseils

AGENCE DE CARPENTRAS

215 avenue de Comtat Venaissin / 84203 CARPENTRAS CEDEX
Tél : 04.90.63.44.11

Eau potable - Assainissement - Traitement
des Eaux - V. R. D. - Collecte et traitement
des Déchets - Technologies de l'Environnement -
Irrigations - Equipements Collectifs
et Industriels - Pilotage Coordination -
Assistance Administrative et Financière

Atelier d'Architecture
Jean-Paul MASSOT SARL



Jean-Paul MASSOT

Architecte DPLG - Urbaniste "Master of Arts"
POLITIQUE DE LA VILLE, REQUALIFICATION URBAINE, REHABILITATION

10, bd Gambetta - BP 70 134 - 30401 Villeneuve Avignon cedex

tél. 04 90 26 03 08
fax. 04 90 26 12 80

archi.jp.massot@wanadoo.fr www.cyberarchi.com/jean-paul-massot

Construisez votre maison
avec des artisans



Groupement Cécilien d'Artisans
4, avenue Charles de Gaulle
84290 Ste CÉCILE LES VIGNES
Tél. 04 90 40 41 99

VADÉ André
06 72 00 02 19

Directeur de publication : Max IVAN, Maire, assisté de Sébastien MAKOWSKI, conseiller municipal, vice-président de la Commission Communication et Technologie Nouvelle

Rédactrice en Chef : Claire BRÉSOLIN, conseillère municipale

Comité de rédaction : Agnès VINCENT, Denise VISEUR, Jean FLOUR, André TOURNILLON, Vincent FAURE, Isabelle CROZET, Pascal CROZET, Louis CHALIER, Jean-Marc VISEUR, Nicolas FOUILLEUL

Coordination de rédaction : Mairie - Espace Culturel, place M. Aubert
04 90 30 78 35
e-mail : info@sainte-cécile.org

Photographies : Claire BRÉSOLIN - Isabelle CROZET - Jean FLOUR - Jean-Marc VISEUR
régie publicité : Studio C - Stéphan Compan
06 82 13 46 50

LISTE de MARIAGE

Péchés de Vignes
Décoration Cadeaux
Cours du Portalet
84290 Ste Cécile les Vignes
04.90.40.41.97

"Les Oliviers"



AGENCE IMMOBILIÈRE

Grande Rue - 26790 ROCHEGUDE
tél. 04 75 97 41 47

Cours Corsin - 84420 PIOLENC
tél. 04 32 80 22 51

e-mail : agencelesoliviers@orange.fr

SNC MARBRERIE BOLLÉNOISE

R. VALVERDE & J. LOSCRI

Dépositaire caveau monobloc béton / Pose en 48h
Tous travaux cimetièrre / Revêtement tout granit

10, place Tournefol - 84500 Bollène
Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76

Pompes Funèbres Bollénoises

Ets Valverde, 30 ans au service des familles

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES

Transport avant mise en bière, transport avec cercueil France et Etranger
Démarches et formalités - Contrats obsèques - Incinération - Chambre funéraire

10, place Tournefol - 84500 Bollène
Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76